

Date de réception Mairie :

 Demande à transmettre au **moins 15 jours francs** avant la date prévue de la manifestation

À l'attention de Monsieur le Maire, 58 rue Saint-Michel, 14130 Pont-l'Évêque

Cette demande ne vaut pas autorisation. Toute demande incomplète sera retournée à l'organisateur. L'autorisation n'est accordée que pour une date et une durée déterminée. La municipalité examinera la demande sur la base de critères objectifs tels que préexistence d'autres manifestations, incidence sur la sécurité et l'ordre public, disponibilité du matériel municipal.

1 – Déclaration de la manifestation

Intitulé de la manifestation

Descriptif détaillé de la manifestation : déroulement, animations envisagées, voies concernées et lieux publics
Date(s) et horaires : début le _____ à _____ | Fin le _____ à _____

Caractère de la manifestation : Sportif Culturel Commercial Fête traditionnelle

Vide grenier Humanitaire/social Carnaval/fête des écoles Autres (préciser)

Organisateur			
Particulier	Association		Professionnel
Nom :		Prénom :	
Raison sociale :			
Siret :			
Adresse			
Téléphone			
Mail :			
Code postal :	Ville :		
Nom du responsable de la manifestation	Prénom :		
Nombre de personnes assurant la bonne organisation et la sécurité			

2 – Organisation de la manifestation

Nom de la personne responsable le jour de la manifestation		Prénom :		
Téléphone portable		Mail :		
Effectif global prévisionnel du public et des intervenants compris				
La sécurité des biens et des personnes est-elle assurée				
Lieu(x)	Salle communale : précisez		Réservation effectuée	Oui Non
	Lieu privé : précisez			

3 – Autorisations administratives

Débit de boissons temporaire ¹	Souhaitez-vous faire une demande d'autorisation d'un débit temporaire de boissons ?	Oui	Non
Venter au déballage ²	Souhaitez-vous faire une demande d'autorisation de vente de déballage ? (Vide grenier, braderie...)	Oui	Non

¹ Si oui l'organisateur devra se présenter au service de la ville afin de compléter et signer le formulaire spécifique pour les catégories à renseigner impérativement quinze jours avant la manifestation.

² Si oui l'organisateur doit faire une demande écrite accompagnée du cerfa n° 13939*01 dûment rempli, à adresser en Mairie

4 – Domaine public

Demande d'occupation du domaine public		Oui	Non		
Lieux concernés (joindre plan détaillé, indiquer l'itinéraire en cas de circuit)					
Début d'occupation*	le	à	Fin le	à	
*préparation, installation, montage et démontage compris					
Matériel fourni et installé par l'organisateur					
Demande d'interdiction de circulation	Oui	Non	Et de stationnement	Oui	Non
Voies ou emplacements concernés					
À partir du	à	Au	à		

5 – Propreté du site

La ville de Pont-l'évêque vous rappelle la nécessité de respecter la politique de tri et de procéder à la valorisation optimale des matières recyclables ainsi que la réduction des volumes de déchets à éliminer.

Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour assurer la propreté du site ?

6 – Communication

Souhaitez-vous que votre manifestation soit relayée sur les supports d'informations de la ville ? Oui Non

Si oui, cochez les supports souhaités

Magazine Municipal Expressions

Panneaux lumineux

Site internet

Sous réserve des disponibilités des supports d'informations (magazine municipal, panneau lumineux etc...) et des délais d'impression. Les manifestations à caractère commercial ne peuvent faire l'objet d'une communication sur les supports municipaux.

Pour paraître dans le programme du Magazine Municipal Expression, merci de transmettre vos éléments 7 mois avant l'évènement.

Je sollicite l'organisation de la manifestation précitée et reconnais avoir pris connaissance des demandes et formalités administratives à faire conjointement et à charge de l'organisateur. Je prends connaissance également qu'en cas de report, d'annulation ou de toutes modifications de la présente demande, je dois en informer au plus tôt les services municipaux.

Je joins une attestation d'assurance garantissant les dommages de toute nature causée à l'occasion de la manifestation.

J'atteste avoir pris connaissances des mesures de sécurité d'organisation d'évènements ci-dessous.

<https://www.pontleveque.fr/ma-mairie/demarches-administratives/manifestations/>

Je suis informé(e) que la Mairie de Pont-l'évêque s'engage à respecter les dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD. En conséquence, je dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concernent. Pour exercer ces droits, je peux contacter le Délégué à la Protection des Données de la Commune de Pont l'évêque : dpo@pontleveque.fr

Fait le

à

Signature et tampon